



Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la vallée de l'Arve

Bilan 2020

du poste de chargé de mission « Animation » du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la vallée de l'Arve

Le poste de chargé de mission « Animation » du Plan de Protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve est financé par

Soutenu
par



Sommaire

1.Introduction.....	3
2.Objectifs, missions et gouvernance du poste en 2020.....	3
2.1 Objectifs.....	3
2.2 Missions.....	3
2.3 Gouvernance du poste	4
3.Suivi des missions réalisées en 2020	5
3.1 Animer et accompagner le pilotage du PPA Arve via les différentes instances.....	5
3.1.1 <i>Conférence Locale de l'Air (Cl'air)</i>	5
3.1.2 <i>Bureau de la CL'Air</i>	6
3.1.3 <i>Réunion des « DGS »</i>	6
3.1.4 <i>Commissions thématiques du PPA</i>	7
3.2 Suivre l'avancement des actions du PPA.....	12
3.2.1 <i>Actions Résidentiels & Tertiaire</i>	12
3.2.2 <i>Actions Transports & Mobilités</i>	12
3.2.3 <i>Actions Activité économique</i>	13
3.2.4 <i>Actions Déchets et Ressources</i>	13
3.2.5 <i>Actions transversales</i>	14
3.3 Coordonner et animer la mise en œuvre du plan de communication du PPA	16
3.3.1 <i>Création du site internet « mavalleeenclair.fr »</i>	16
3.3.2 <i>Déploiement du plan de communication du PPA</i>	18

1. Introduction

Dans le cadre du plan de protection de l'atmosphère de la vallée de l'Arve (PPA), le SM3A est la structure volontaire, désignée pour affecter un équivalent temps-plein dédié à la réalisation des missions définies dans la convention pluriannuelle d'entente et de partenariat liée au poste de chargé de mission « Animation » PPA Arve 2019-2023, signée avec les financeurs.

Le poste « Animation » PPA Arve est co-financé par l'ADEME pour le compte de l'Etat, le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, les cinq communautés de communes du territoire et la commune de Chatillon-sur-Cluses.

Le présent bilan a pour objectif de rendre compte aux financeurs des missions du poste réalisées en 2020 dans le cadre du financement alloué pour le poste « animateur » du PPA Arve.

2. Objectifs, missions et gouvernance du poste en 2020

2.1 Objectifs

- ▶ Objectif 1 : Animer et accompagner le pilotage du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) N°2 de la vallée de l'Arve via les différentes instances (commissions thématiques, bureau PPA, conférence locale de l'air, réunion d'information à destination du « grand public ») ;
- ▶ Objectif 2 : Suivre, analyser et assurer le reporting de l'avancement des actions du PPA auprès des instances de gouvernance ;
- ▶ Objectif 3 : Coordonner et animer la mise en œuvre du plan de communication du PPA ;

2.2 Missions

Les missions de l'agent recrutée sont définies dans la convention pluriannuelle d'entente et de partenariat signée avec les financeurs et rappelées ci-dessous :

- ➔ Animer et accompagner le pilotage du PPA via les différentes instances :
 - Organiser et animer les comités de pilotage et les comités techniques du PPA ;
 - Coordonner et mettre en réseau les différents acteurs et partenaires dans le cadre des différentes commissions thématiques ;
 - Assurer le secrétariat technique et administratif des instances de concertation du PPA ;
 - Coanimer des réunions de travail ou de décision avec les partenaires ;

- Assurer l'information régulière des partenaires associés sur l'état d'avancement du programme d'actions ;
 - Proposer le plan d'actions annuel ;
 - Suivre les différentes actions du PPA ;
 - Assurer un reporting régulier (tableau de bord de pilotage) de l'avancement des actions du PPA auprès de l'instance de gouvernance et des partenaires du PPA ;
 - Assurer l'organisation logistique, avec les instances de l'État et des instances de gouvernance du PPA ;
 - Réaliser des bilans annuels, financiers et techniques ;
- Coordonner et animer la mise en œuvre du plan de communication du PPA :
- Définir la stratégie de communication et d'animation avec les instances de gouvernance du PPA, en cohérence avec celles des partenaires ;
 - Mettre en œuvre le plan de communication annuel et assurer le suivi des actions de communication du PPA ;
 - Mettre à jour les supports d'information (Web et publications communales et intercommunales) avec l'appui des services de la Préfecture ;
 - Assurer les relations publiques (élus, partenaires institutionnels, partenaires financiers et associatifs) ;
- Suivre, analyser et assurer le reporting de l'avancement des actions du PPA auprès des instances de gouvernance :
- Animer et coordonner un réseau d'expertise et de partenaires ;
 - Assurer le retour d'expérience auprès des acteurs et partenaires du PPA ;
 - Répondre à des appels à projet à l'échelle du territoire pour le compte des collectivités partenaires en fonction des besoins ;
 - Initier la maturation, le démarrage de certains projets ;

2.3 Gouvernance du poste

La chargée de mission PPA2 est :

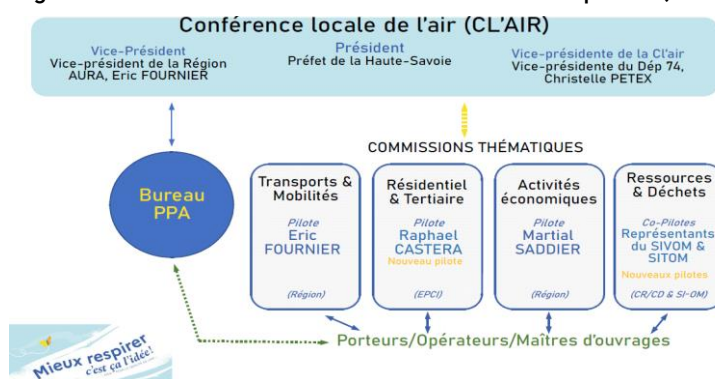
- Sous l'autorité hiérarchique et fonctionnelle du Président et de la direction du SM3A et plus particulièrement sous l'autorité hiérarchique directe de la responsable du Pôle « Milieux » ;
- Mise à disposition de l'autorité que constitue la CL'AIR du PPA et le bureau de la commission locale de l'air (CL'AIR), en charge du suivi de l'avancement des missions ;

3. Suivi des missions réalisées en 2020

3.1 Animer et accompagner le pilotage du PPA Arve via les différentes instances

La chargé de mission est en charge de l'animation et de l'accompagnement du pilotage du PPA via les différentes instances (commissions thématiques, bureau PPA, conférence locale de l'air, réunion d'information à destination du « grand public ») : élaboration de l'ordre du jour en concertation avec les parties prenantes ; préparation des documents de séance, compte-rendu, gestion logistique, technique et administrative des instances ... ;

Schéma de la gouvernance du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la vallée de l'Arve



3.1.1 Conférence Locale de l'Air (Cl'air)

Présidée par le préfet et vice-présidée par des représentants de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de la Haute-Savoie, la CL'Air réunit l'ensemble des parties prenantes à la protection de l'atmosphère dans la vallée de l'Arve : l'État et ses agences (ARS, ADEME), les élus nationaux, les collectivités territoriales, les acteurs socio-économiques, les associations et les personnalités qualifiées. Le rôle de la CL'Air est de rendre compte de l'avancement des actions engagées. Elle se réunit deux fois par an : une première fois pour établir un bilan du PPA pour l'année n - 1 et définir les orientations pour l'année n ; une seconde fois pour dresser un bilan à mi-parcours.

En raison de la situation sanitaire exceptionnelle, une seule conférence locale de l'air a pu être organisée en 2020 et s'est déroulée en visioconférence.

La 3ème conférence Locale de l'Air (CL'air) N°3 du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la vallée de l'Arve s'est réunie le 18 décembre 2020 en visioconférence avec la participation de plus de 50 personnes.

A l'ordre du jour :

- Bilan de la qualité de l'air 2020 dont impact du confinement ;
- Présentation de l'avancement des actions du PPA ;
- Information sur l'évolution de l'indice ATMO ;

Une conférence de presse a eu lieu à l'issue de la Cl'air pour présenter les résultats du concours citoyen et le nouvel indice ATMO ;

Les supports présentés en séance ont été envoyés à tous les membres de la Cl'Air à l'issue de la réunion.

3.1.2 Bureau de la CL'Air

Présidé par le préfet et par deux vice-présidents, le bureau regroupe, autour du président de la CL'Air, les services de l'État et les agences, les collectivités territoriales, le coordinateur-animateur des actions et, sur invitation, les présidents et appuis des commissions thématiques, les élus du territoire, les experts et personnes qualifiées, les opérateurs et porteurs des actions ainsi que les membres des autres instances.

Le bureau assure l'information de la CL'Air sur la mise en œuvre du PPA. Il en suit l'exécution et en dresse le bilan. Le cas échéant, il peut en proposer des ajustements et solliciter la tenue de réunions. Le bureau se réunit normalement au moins quatre fois par an, avant chaque CL'Air et à mi-parcours.

En raison de la situation sanitaire exceptionnelle, le bureau du PPA s'est réuni une seule fois en 2020 et s'est déroulée en visioconférence

Le 4ème bureau de la CL'Air s'est déroulé le 24 novembre 2021 en visioconférence.

A l'ordre du jour :

- Bilan de la qualité en vallée de l'arve ;
- Renouvellement de la gouvernance des instances du PPA suite aux élections locales ;
- Bilan d'avancement des actions du PPA et point sur les financements ;
- Points divers

Un compte-rendu des échanges et des décisions prises ainsi que les supports présentés en séance ont été envoyés à tous les membres du bureau à l'issue de la réunion.

3.1.3 Réunion des « DGS »

Cette réunion regroupe les DGS des communautés de communes de la vallée de l'arve, les représentants techniques de l'ADEME, du département de la Haute-Savoie, de la région Auvergne-Rhône-Alpes, les services de la Région et le SM3A.

Son rôle est de suivre l'avancement des actions, évoquer les démarches administratives à prévoir (délibération, budget,...),...

Ces réunions d'échanges techniques sont organisées avant chaque bureau du PPA.

- La 2^{ème} réunion des DGS s'est déroulée le 28 mai 2020 en visioconférence ;

A l'ordre du jour :

- Etude sur les émissions du décolletage,
- Actions mobilité,
- Fonds Air Bois,
- Convention Fonds Air Gaz,
- Indicateurs de suivi du PPA,
- La 3ème réunion des DGS s'est déroulé le 01 octobre 2020 à la Sous-préfecture de Bonneville ;

A l'ordre du jour :

- Etat d'avancement des actions du PPA.
La réunion s'est poursuivie par un point spécifique sur le projet de convention AIR de la Région AURA ;
- Une Réunion des DGS, spécifique à la convention AIR a été organisée le 05 novembre 2020 pour permettre à la région d'échanger sur ce sujet avec les 5 communautés de communes ;

3.1.4 Commissions thématiques du PPA

La CL'AIR s'appuie sur 4 commissions thématiques qui réunissent tous les acteurs concernés :

- *Commission « Transports et Mobilités », pilotée par Eric FOURNIER,*
- *Commission « Résidentiel et Tertiaire », pilotée par Raphael CASTERA*
- *Commission « Activités économiques », pilotée par Martial SADDIER,*
- *Commission « Déchets & Ressources », pilotée par Jean-Philippe MAS (SIVOM de la région de Cluses), Stéphane ALLARD et Marie-Noëlle FLEURY (SITOM du Pays du Mont-Blanc),*

Le rôle des commissions thématiques est de piloter les actions du PPA et de rendre compte de leur avancement. Elles en évaluent les résultats. Le cas échéant, elles peuvent demander des révisions du PPA ou proposer de nouvelles mesures. Elles assurent le suivi des opérateurs et gestionnaires dédiés.

Il est visé que les commissions thématiques se réunissent sur une base minimale de deux fois par an : une première fois pour établir un bilan de la thématique du PPA les concernant pour l'année n - 1 et définir les orientations pour l'année n ; une seconde fois pour dresser un bilan à mi-parcours. Elles se réunissent autant que de besoin pour piloter et évaluer les actions engagées.

Remarque : Suite aux élections municipales, les pilotes des commissions « Résidentiel et Tertiaire » et « Déchets & Ressources » ont été redesignés lors du bureau PPA du 24/11/2021.

- M. Etienne CASTERA a été désigné pilote de la commission Résidentiel & Tertiaire ;
- M. Jean-Philippe MAS (SIVOM de la région de Cluses), M. Stéphane ALLARD et Mme Marie-Noëlle FLEURY (SITOM du Pays du Mont-Blanc);

Commission Résidentiel & Tertiaire

Actions suivies par la commission :

- *Action 8 : Supprimer et interdire les foyers ouverts et les appareils de chauffage non-performants ;*
- *Action 13 : Massifier la rénovation énergétique ;*
- *Action 14 : Poursuivre et amplifier le Fonds Air Bois ;*
- *Action 15 : Développer un Fonds Air Gaz ;*
-

Pilote de la commission Résidentiel &Tertiaire :

- Raphael CASTERA (représentant des EPCI) – Désigné en 2020.

Réunions de la commission en 2020 :

- Réunion de préparation de la 3^{ème} commission, le 15 janvier 2020 avec le pilote ;
- Pas de commission programmée en 2020 en raison du contexte ;

Autres réunions en lien avec les actions « Résidentiel & Tertiaire » organisées en 2020 :

- Réunion d'information sur l'arrêté interdisant l'utilisation des foyers ouverts à compter de 2022, le 20 janvier 2020 à la Préfecture de Annecy ;
 - Club des professionnels du Fonds Air Bois le 10 février 2020 à Bonneville ;
 - Comité des financeurs du Fonds Air Bois le 03 mars 2020 à la sous-préfecture de Bonneville ;
 - Réunion de préparation de la consultation concernant l'étude sur le contrôle des installations de chauffage au bois pilotée par l'ADEME, le 03 avril 2020 en visioconférence ;
 - Courrier aux ramoneurs sur l'interdiction des foyers ouverts à compter de 2022 ;
 - Réunion sur le Fonds Air Gaz avec la CCPMB le 08 septembre 2020 ;
 - COPIL Fonds Air Bois le 19 octobre 2020 à Bonneville ;
 - Club de professionnels du Fonds Air Bois le 29 octobre en visioconférence ;
 - Réunion sur le Fonds Air Gaz avec la 2CCAM le 05 novembre 2020 ;
 - Réunion sur le Fonds Air Gaz avec la CCFG et la régie de Bonneville le 24 novembre 2020 ;
 - Réunion avec le pilote pour préparer la prochaine commission le 10 décembre 2020 ;
- +Préparation des projets de convention Fonds Air Gaz



Commission Transports & Mobilité

Actions suivies par la commission :

- *Action 7 : Renforcer les contrôle routiers anti-pollution des véhicules ;*
- *Action 21 : Manager la mobilité à l'échelle de la vallée de l'Arve via une conférence des mobilités ;*
- *Action 22 : Renforcer l'offre ferroviaire dans la vallée de l'arve pour offrir des alternatives à l'autosolisme et accompagner les changements de comportement ;*
- *Action 23 : Mettre en place une Zone à faibles émissions ;*
- *Action 24 : Accélérer et amplifier le renouvellement du parc de véhicules ;*
- *Action 25 : Renforcer le maillage du territoire en énergies alternatives ;*
- *Action 26 : Rationaliser la logistique de proximité ;*
- *Action 27 : Favoriser les modes de transports de marchandise les plus vertueux, notamment le report de la route vers le fer ;*

Pilote de la commission Transports & Mobilité :

- Eric FOURNIER (représentant de la Région Auvergne-Rhône-Alpes)

Réunions de la commission en 2020 :

- Commission N°2 : le 16 janvier 2020 à Marignier ;

A l'ordre du jour :

- Point d'avancement sur la synthèse des offres de mobilité sur la vallée;
- Présentation de l'appel à projet «vélo»
- Présentation des aides disponibles pour le renouvellement/la conversion des véhicules ;
- Points divers : mesures réglementaires et de contrôle, démarches sur le maillage en station GNV,..

Pour apporter une information complète sur le Lemman Express, la réunion a été suivie par une réunion de l'agence Ecomobilité organisée dans le cadre de Mobil'Arve avec à l'ordre du jour :

- Présentation générale du projet Léman Express;
- Présentation du réseau Léman Express (fonctionnement, horaires...) avec un focus sur la vallée ;
- Présentation du réseau LIHSA et Transalis (et de ladémarche future d'évolution du réseau);
- Présentation des réseaux et services de mobilité locaux (Proximité, Arvi'Mobilité, Montenbus);

Un compte-rendu des échanges ainsi que les supports présentés en séance ont été envoyés à tous les membres de la commission à l'issue de la réunion.

Autres actions en lien avec les actions « Transports & Mobilité » :

- Courrier sur l'appel à projets « vélo » envoyé par le pilote aux collectivités du PPA le 24 mars 2020 ;
- Réunion Mobil'Arve, le 09 juillet 2020 ;
- Réunion GNV, le 10 septembre 2020



Commission Activité économique

Actions suivies par la commission :

- *Action 10 : Contrôler les installations classées ;*
- *Action 16 : Améliorer la connaissance des émissions des acteurs éco pour mieux les maîtriser ;*
- *Action 17 : Poursuivre l'aide publique environnementale et à l'investissement des opérateurs éco (Fonds Air Industrie) ;*
- *Action 19 : Promouvoir les entreprises exemplaires dont les « chantiers propres » ;*
- *Action 20 : Mailler le territoire en installations de traitement des déchets inertes du BTP ;*

Pilote de la commission Activité économique :

- Martial SADDIER (représentant de la Région Auvergne-Rhône-Alpes)

Réunions de la commission en 2020 :

- Commission N°2 : 3 février 2020 à Bonneville

A l'ordre du jour :

- Chantier BTP : Point sur les émissions du BTP et présentation de l'action « Chantier Propre » de Annemasse Agglo ;
- Amélioration des connaissances des émissions : Proposition pour le secteur du décolletage ;
- Animation et communication du Fonds Air Industrie-Entreprises ;
- Matériaux inertes : Présentation de la réglementation et des volumes de matériaux inertes produits sur le territoire

Un compte-rendu des échanges ainsi que les supports présentés en séance ont été envoyés à tous les membres de la commission à l'issue de la réunion.

Autres actions en lien avec les actions « Activité économique » :

- Réunion technique de préparation de l'étude sur les émissions du décolletage le 17 janvier 2020 ;
- Préparation prochaine commission avec le pilote le 20 juillet 2020 ;
- Organisation d'une visite du site de traitement de matériaux de Clairtemps aux Houches, le 05 octobre 2020 :

Programme :

- Visite du site de traitement de matériaux de Clairtemps aux Houches ;
- Présentation de la réglementation par la DREAL ;
- Présentation des bonnes pratiques en place sur le site de Clairtemps ;
- Echange sur le mode de fonctionnement des différents sites du PPA pour limiter les émissions dans l'atmosphère avec les participants.

Participants :

- pilote de la commission,
- DREAL,
- Représentants des carrières,
- Représentants des installations de traitement et de transit de matériaux,
- Représentants des autres sites assimilés du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA)
- Maires des communes concernées,
- Préparation de la convention concernant l'étude sur les émissions du décolletage entre le SNDEC et les collectivités

Commission Déchets et Ressources

Actions suivies par la commission :

- *Action 28 : En application de la Loi TECV et du PRPGD, diminuer la production et le transport de déchets, anticiper la future organisation du traitement des déchets en optimisant leurs valorisations ;*
- *Action 29 : Développer la méthanisation ;*
- *Action 30 : Développer une filière bois-énergie locale et améliorer la gestion de la forêt ;*
- *Action 9 : Faire respecter l'interdiction des brûlage à l'air libre, de l'écobuage et des mesures en pics ;*

Co-pilotes de la commission Déchets & Ressources :

- M. Jean-Philippe MAS, représentant du SITOM de la région de Cluses ;
- Mme FLEURY et M. ALLARD, représentants du SITOM du Pays du Mont-Blanc ;

Réunions de la commission en 2020 :

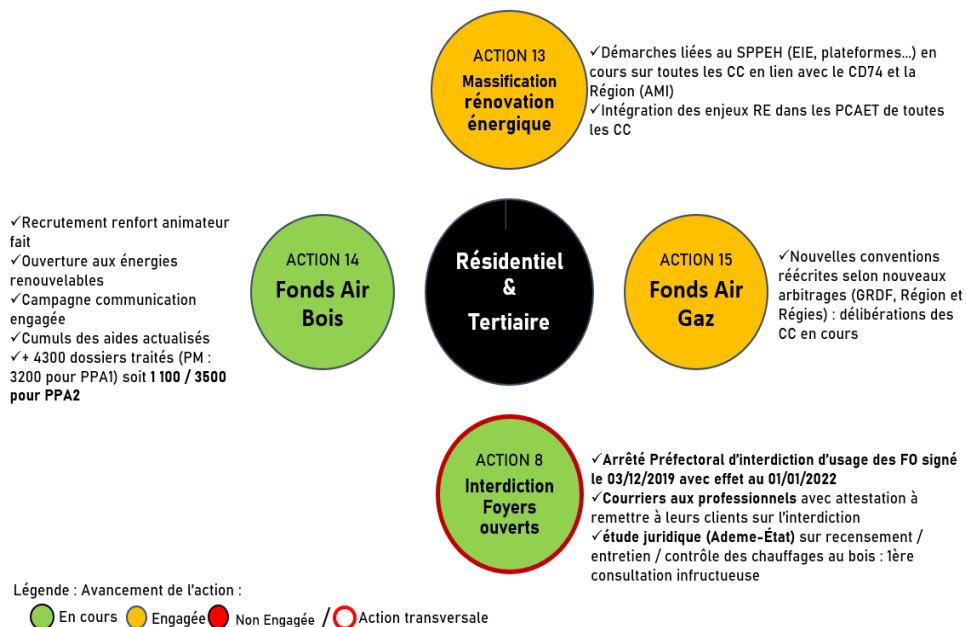
- Pas de commission en 2020

3.2 Suivre l'avancement des actions du PPA

3.2.1 Actions Résidentiels & Tertiaire



Avancement des actions du PPA Résidentiel & Tertiaire – *Raphael CASTERA*

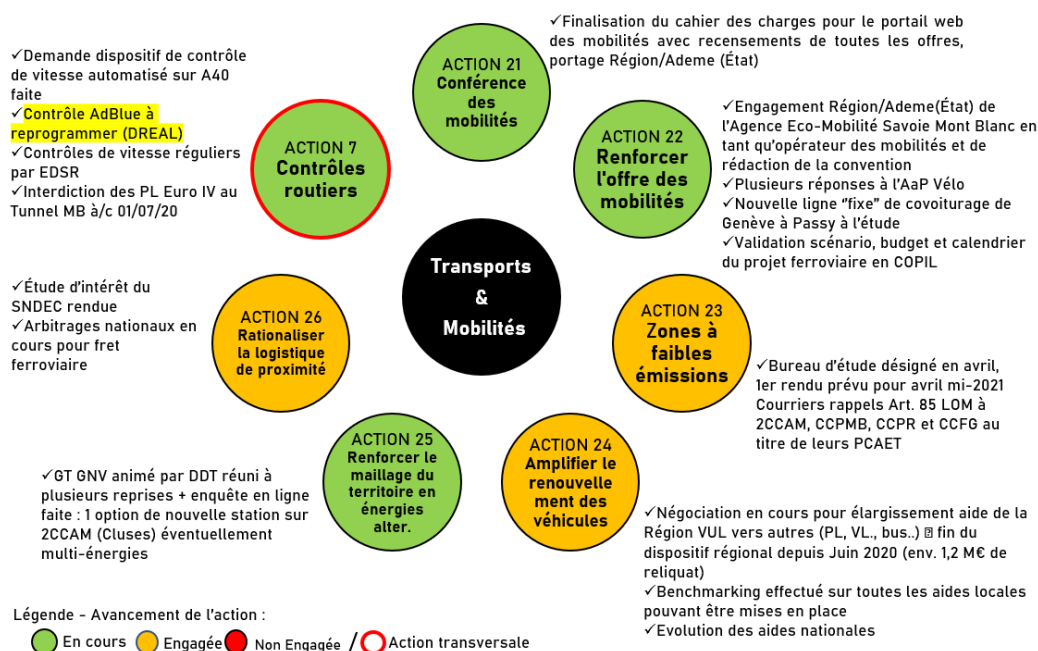


3.2.2 Actions Transports & Mobilités



Avancement des actions du PPA Transports & Mobilités – *Eric FOURNIER*

Commission
le 16/01/20

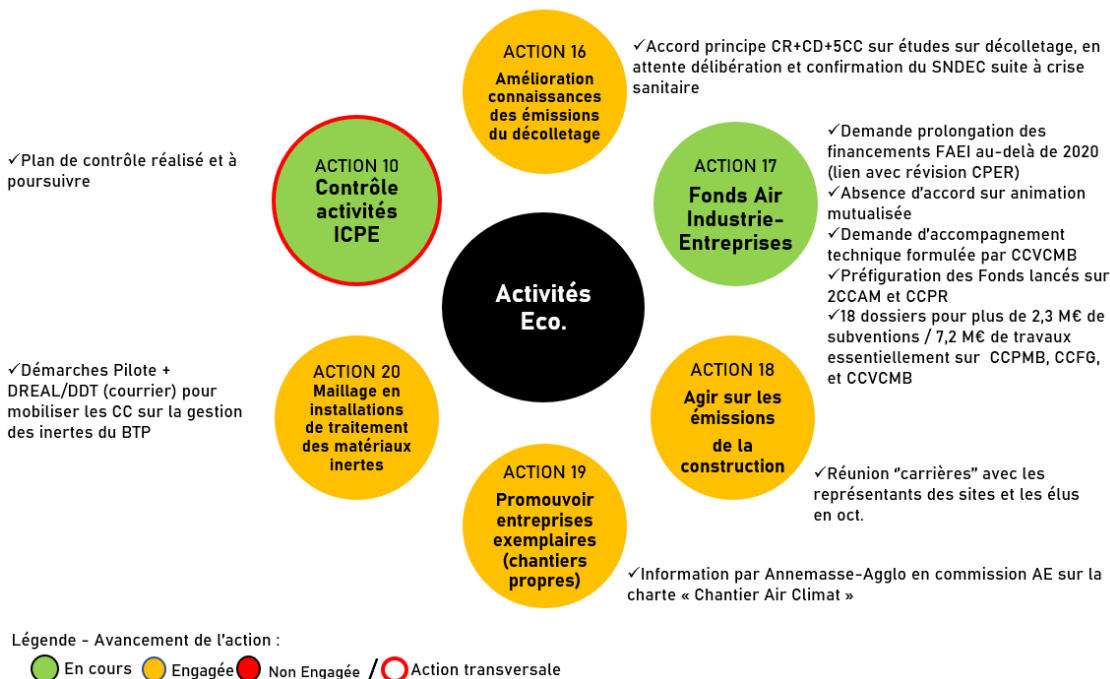


3.2.3 Actions Activité économique



Avancement des actions du PPA Activités économiques – *Martial SADDIER*

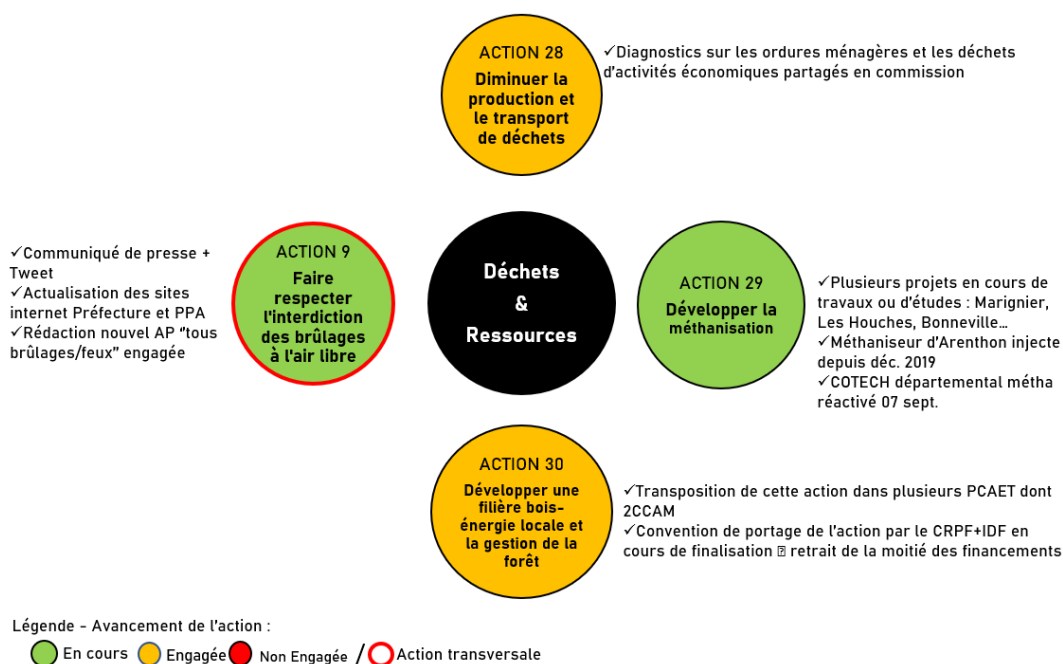
Commission
le 03/02/20



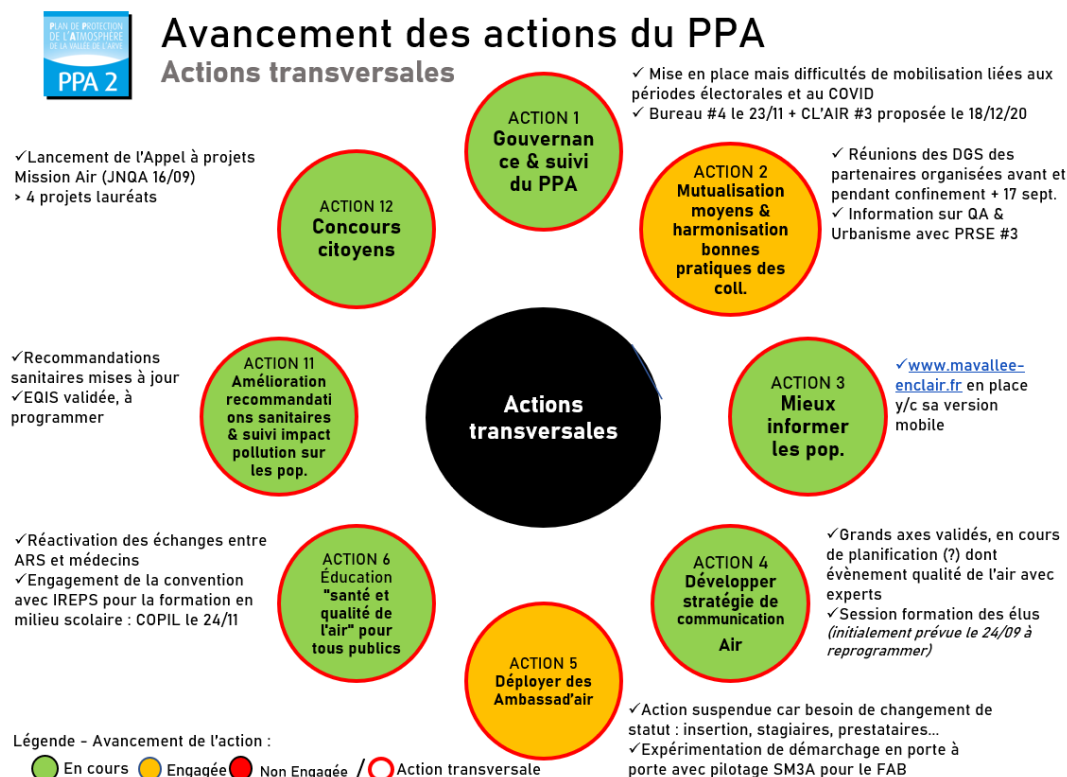
3.2.4 Actions Déchets et Ressources



Avancement des actions du PPA Ressources & Déchets – *Christèle REBET & Frédéric CAUL-FUTY*



3.2.5 Actions transversales



Action 12 : Concours de projets citoyens « chacun fait sa part pour l'air »

Dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la vallée de l'Arve, le 1^{er} Appel à Projets « Mission AIR » a été lancé le 16 septembre 2020 à l'occasion de la journée nationale de la qualité de l'air.

Cet appel à projets propose d'accompagner les associations qui portent des actions d'amélioration de la qualité de l'air sur une partie ou la totalité des 41 communes situées sur le périmètre du PPA de la vallée de l'Arve. Il pourra par exemple s'agir d'actions pour :

- Mieux comprendre les mécanismes contribuant à la pollution de l'air : influence des sources de pollution, influence des conditions météorologiques, partage du diagnostic du PPA, etc. ;
- Mieux identifier les enjeux en matière de qualité de l'air : comment optimiser les moyens de transport ou de chauffage pour améliorer la qualité de l'air ? Comment mieux aménager le territoire ? ;
- Mieux cerner l'impact de la pollution sur la santé, les écosystèmes, l'économie, etc. ;
- Faciliter la prise de décision pour améliorer la qualité de l'air, encourager et valoriser des bonnes pratiques de réduction des émissions ;

- Faciliter la prise en compte de l'impact de certains projets (aménagement urbain, construction d'une route, etc.) sur les émissions de polluants atmosphériques ;
- Mieux informer et sensibiliser le public pour réduire les émissions polluantes ou l'exposition à la pollution ;

et plus généralement toute action visant la réduction des émissions de polluants ou tout projet s'inscrivant dans les objectifs du PPA et de son plan d'actions.

L'appel à projets Mission AIR est l'une des actions du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la vallée de l'Arve, financé par le ministère de la transition écologique, pour soutenir l'innovation en faveur de la qualité de l'air

Missions assurées :

- Co-rédaction du règlement de l'AaP Mission Air ;
- Création des outils de communication (affiche,...) ;
- Rédaction d'un communiqué de presse de lancement ;
- Promotion de l'AaP auprès des partenaires du PPA , via le site mavalleeenclair.fr,... ;
- Analyse des dossiers déposés ;
- Rédaction des courriers de notification ;

Lauréats du 1^{er} appel à projets « Mission AIR » :



4 Lauréats du 1^{er} AaP :

Lauréat n°1 :
Association Inspire - Projet : Réalisation d'un guide d'achat d'un véhicule éco-responsable -

Lauréat n°2 :
Association FNE Haute-Savoie - Projet : Donnez de l'air ! (éducation Santé-Qualité de l'air)

Lauréat n°3 :
Association La fabrique à Biclou - Projet : Des vélos dans ma vallée de l'Arve

Lauréat n°4 :
Association comité d'animation du Mont-Saxonnex -
Projet : Utilisation d'un triporteur électrique pour l'organisation des fêtes locales



Action 6 : Mettre en place des actions sur « santé et qualité de l'air » pour tous les publics

L'ARS a conventionné avec l'IREPS (Instance Régionale d'Education et de Promotion Santé) afin de mettre en place une action de sensibilisation dans les établissements scolaires de la vallée de l'Arve et dans les structures sportives ainsi que pour constituer un réseau de formateurs référents sur la thématique Santé & Qualité de l'air

Missions assurées par la chargée de mission PPA :

- Participation aux réunions de suivi de l'action ;
- Mise à disposition des contacts (collectivités, ...) pour faciliter la mise en lien de l'IREPS avec les acteurs du territoire ;
- Appui à l'organisation du comité de pilotage de lancement de l'opération qui s'est déroulé le 24 novembre 2020 (appui à la définition de l'ordre du jour, liste des invités, rédaction de l'invitation,...) ;

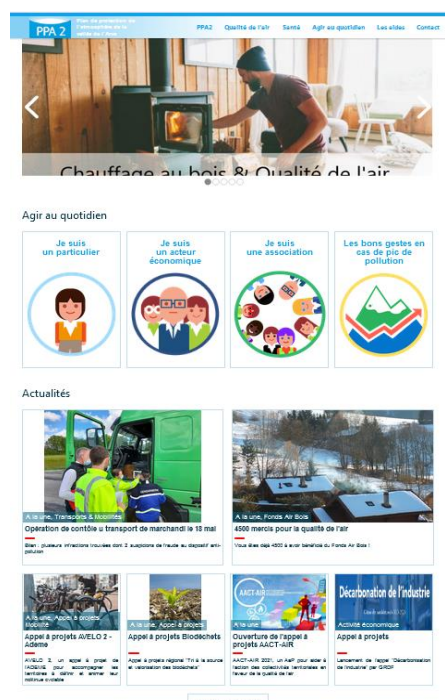
3.3 Coordonner et animer la mise en œuvre du plan de communication du PPA

3.3.1 Création du site internet « mavalleeenclair.fr »

A la demande du préfet, le SM3A a fait appel à un prestataire pour développer le site internet du PPA : mavalleeenclair.fr :

Missions assurées par la chargée de mission PPA :

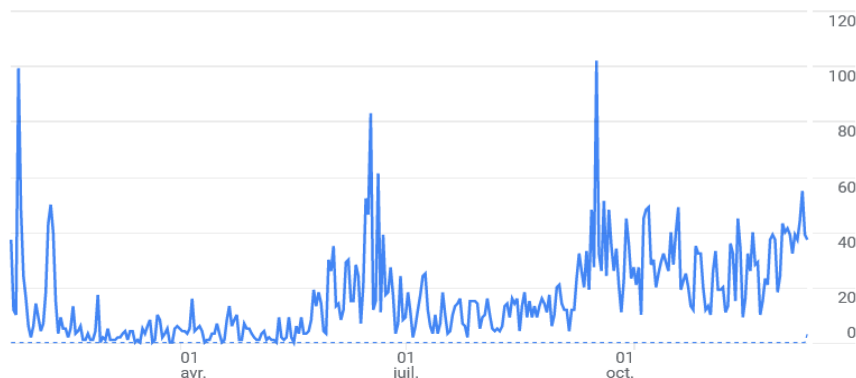
- Définition de l'arborescence du site ;
- Rédaction des contenus des pages ;
- Echange avec le prestataire sur l'organisation des informations et sur le style graphique ;
- Travail sur les liens entre le site PPA et les sites des partenaires pour générer du trafic ;
- Alimentation de « l'espace réservé » : support présenté en séance, compte-rendu,... ;
- Création d'une base de données des coordonnées des personnes ayant un droit d'accès à « l'espace réservé » ;
- Mise à disposition de photos pour illustrer le site du PPA ;
- Rédaction des actualités ;



Statistique du site « mavalleeenclair.fr »

Utilisateurs	Sessions	Taux de rebond	Durée de la session
4 k	5,9 k	54,69 %	3 min 06 s
↑133 133,3 %	↑98 216,7 %	↑64,1 %	↑410,8 %

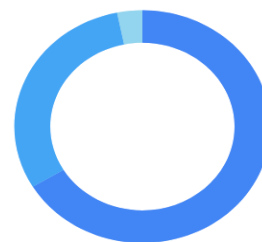
Le taux de rebond à 54,69 % signifie qu'il y a quand même plus d'un visiteur sur deux qui quitte le site sans avoir réalisé la moindre



Sessions par appareil

Pages les plus consultées

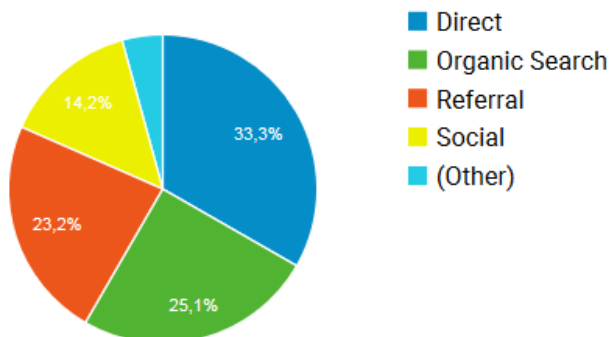
- 1- les aides aux particuliers/fonds-air-bois
- 2- page d'accueil
- 3- les-aides-aux-particuliers / fonds-air-bois/ marche-a-suivre
- 4- fonds-air-bois / aide-fonds-air-bois
- 5- agir-au-quotidien / particulier
- 6- Contact
- 7- Ma qualité de l'air



Ordinateur	Mobile	Tablette
66,3 %	30,5 %	3,2 %
↑47,2 %	↓12,7 %	↓9,1 %

Origine des utilisateurs

Principaux canaux



- Direct : en tapant directement l'adresse du site*
- Organic Search : visiteur est venu depuis un moteur de recherche*
- Referral : depuis un lien présent sur un autre site internet*
- Social : depuis les réseaux sociaux*

Source ?	Utilisateurs ? ↓
	966 % du total: 24,20 % (3 992)
1. riviere-arve.org	613 (61,67 %)
2. ville-passy-mont-blanc.fr	60 (6,04 %)
3. baidu.com	34 (3,42 %)
4. montblanclive.com	31 (3,12 %)
5. cc-valleedechamonixmontblanc.fr	23 (2,31 %)
6. ccfg.fr	18 (1,81 %)
7. ccpmf.fr	17 (1,71 %)
8. search.lilo.org	15 (1,51 %)
9. larochesurforon.fr	13 (1,31 %)
10. regenero.fr	13 (1,31 %)

3.3.2 Déploiement du plan de communication du PPA

- Organisation de la réunion d'échange sur la stratégie de communication du PPA Arve avec les financeurs, le 11 décembre 2020 en visioconférence.



A l'ordre du jour :

- Echanger avec les membres du bureau PPA sur la communication du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la vallée de l'arve à mener en 2021

Décisions des membres présents :

- Lancement d'une consultation pour la mise en œuvre d'un plan média, commun à l'échelle du PPA qui intègre une stratégie réseaux sociaux ppa, puis post COVID, réfléchir à une stratégie plus globale, hors média, avec des évènements etc., et identification des soutiens financiers possibles.
- Il demande à la chargée de mission PPA de consulter plusieurs agences pour proposer une stratégie de communication.

➔ Lancement de la consultation pour la mise en œuvre d'un plan média par la chargée de mission PPA en décembre 2020. L'agence Exploration, basée à Chamonix a été retenue pour définir la stratégie de communication du PPA à déployer à l'échelle du PPA.